

Compte rendu de la séance du vendredi 29 janvier 2021

Secrétaire(s) de la séance: Danielle ANDREY- quorum: 6 -
à 20h00 : 7 présents ; absents DAIRE Fabrice, GILLES Dominique et représentant DDT

Ordre du jour

- Vote du taux des cotisations à l'hectare
- Approbation des comptes de gestion et administratif 2020
- Vote du budget 2021

Questions diverses : Ruisseau de Longwé et franchissement de la voûte au niveau de l'écluse 12

Taux de cotisation à l'hectare (DE 2021 01)

Le montant de la cotisation syndicale pour l'année 2021 est reconduit à l'identique par rapport aux années précédentes, à savoir 3 € HT par hectare. 7 pour

arrivée de Fabrice DAIRE 20h15 --> 8 présents

Vote du compte administratif complet - DE 2021 02

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de CHARBONNIER Aymeric

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 213.72				4 213.72
Opérations de l'exercice	172.45	1 240.44			172.45	1 240.44
TOTAUX	172.45	5 454.16			172.45	5 454.16
Résultat de clôture		5 281.71				5 281.71
		Restes à réaliser				
		Besoin/excédent de financement Total				5 281.71
		Pour mémoire : virement à la section d'investissement				

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
5 281.71	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

8 pour

Vote du budget primitif DE 2021 03

Le Bureau de l'AFR décide :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du AFR DE MONTGON pour l'année 2021 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 6 530.21 Euros

En dépenses à la somme de : 6 530.21 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	6 525.21
65	Autres charges de gestion courante	5.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 530.21

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	1 240.00
75	Autres produits de gestion courante	3.00
76	Produits financiers	5.50
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 281.71
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 530.21

8 pour

Questions diverses :

- Le Président déclare que l'éventualité de travaux sur certains chemins sera examinée au printemps; MMe Maryvonne Lenfant fait remarquer que le chemin menant à Beaufuy présente des dégradations et qu'étant inclus désormais dans l'itinéraire de randonnée/VTT de la 2C2A , il convient de l'entretenir soigneusement.

- Concernant le ruisseau de Longwé , dont il a déjà été question lors de la séance de septembre 2020, et qui a inondé un certain nombre de riverains le 23 décembre 2020, outre la réflexion Bieau div, Mme Andrey explique qu'il est désormais intégré dans le plan de diagnostic de l'UDASA (chambre d'agriculture) demandé par les 2 communautés de commune, les Crêtes préardennaise et l'Argonne ardennaise.

Des préconisations sur tout son linéaire seront faites à l'issue de ce diagnostic; Aymeric Charbonnier pense qu'il faut néanmoins entreprendre de dégager la sortie de la voute qui passe sous le canal au niveau de l'écluse 12 sans attendre. Fabrice Daire dit qu'il faudra demander à MMe Renaudin, l'autorisation de passer par son champ.